

Chers collègues, chers clients,

Vous avez reçu dans notre précédent mailing les différentes revendications que nous avons adressées à nos autorités cantonales. Dans l'attente d'une réponse de leur part, **nous vous informons ci-après des démarches à effectuer dans l'immédiat.**

Préavis pour le droit au chômage (RHT)

Si vous ne disposez pas encore d'un préavis valable pour le mois de novembre 2020 et afin de pouvoir bénéficier des **indemnités de chômage rétroactives au 5 novembre 2020**, vous devez faire la demande sur le lien ci-après **jusqu'au 11 novembre 2020 à 17h00** :

<https://www.job-room.ch/kae/covid19>

N'oubliez pas de joindre un organigramme de votre entreprise au format PDF.

APG pour indépendant et pour personnes qui occupent une position assimilable à celle de l'employeur (directeur détenteur de parts)

Voici le lien pour faire la demande des indemnités APG **dès le 5 novembre 2020** :

https://form.ahv-iv.ch/ahv/jsp/front.jsp?app=AHV-IV&form=318_756_Erwerbsausfall_ab_17-09-2020&lang=fr

Dès que d'autres informations nous seront transmises, nous ne manquerons pas de vous les communiquer au plus vite.

Nous vous adressons, chers collègues, chers clients, nos cordiales salutations.

GASTROFRIBOURG  **Gastroconsult**
ensemble depuis 1894 proche. compétente.
zusammen seit

Muriel Hauser Chantal Bochud
Présidente Directrice